



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de deux tiers des salariés du secteur travaillent à temps complet.



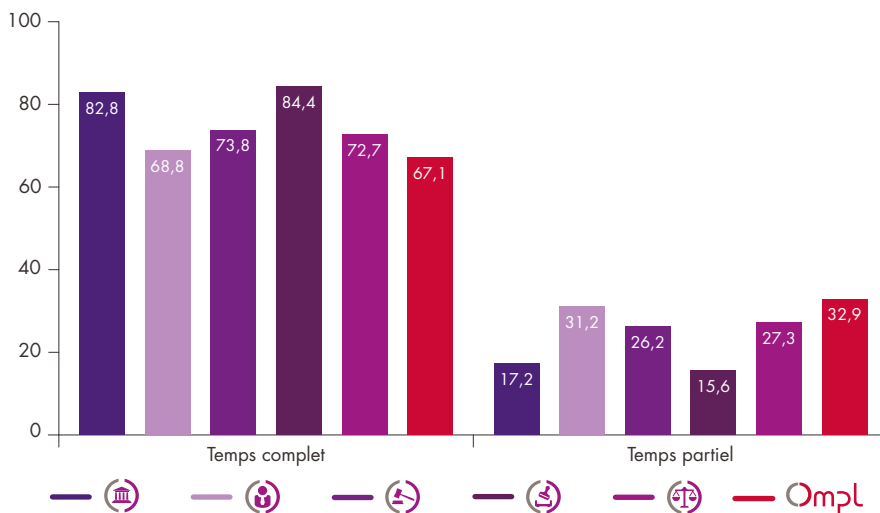
LÉGÈRE PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur tend à augmenter jusqu'en 2016.

Il progresse de 2,3 points.

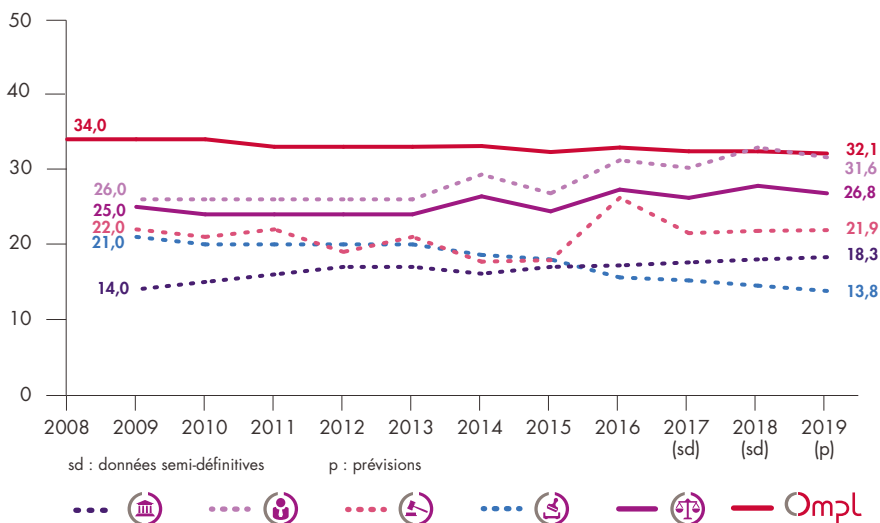
Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

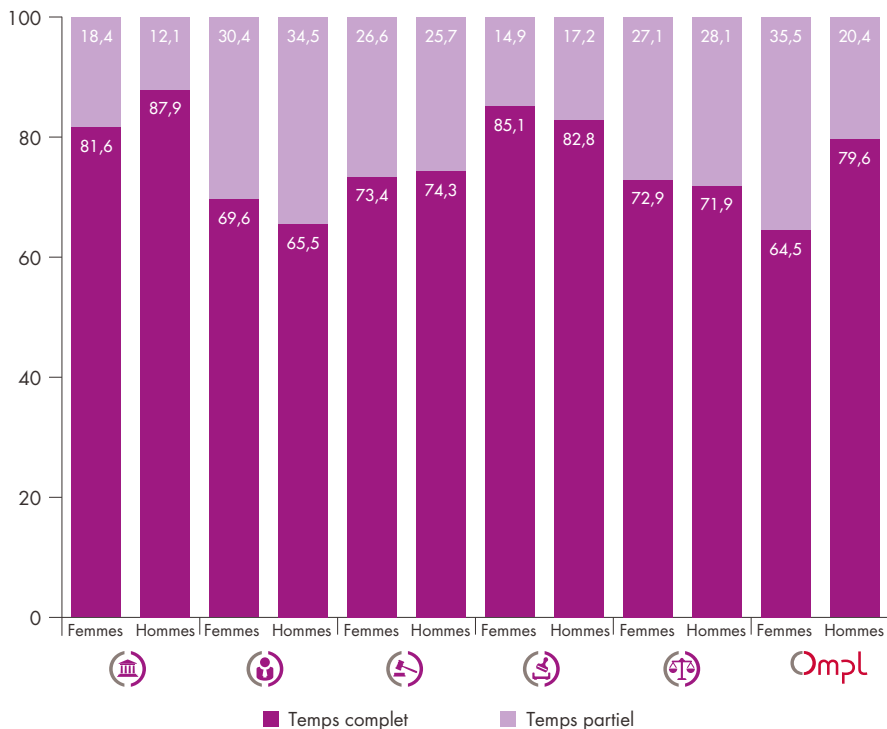
Études d'huissiers de justice



PEU DE DIFFÉRENCE DANS LES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent aussi souvent à temps partiel que les hommes

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



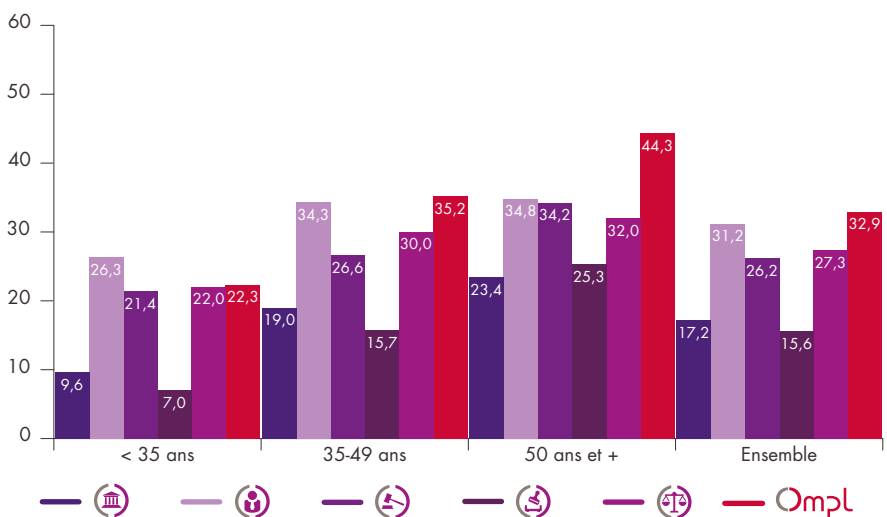
Source : Insee, DADS 2016.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 10,0 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel, au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (31,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (15,3 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	20,7	44,9	47,5	14,5	41,9	39,7
Professions intermédiaires	15,9	22,3	24,0	18,0	21,0	24,0
Employés	16,4	25,6	19,9	15,1	22,5	34,0
Ouvriers	62,5	68,7	26,1	52,6	53,2	60,3
Ensemble	17,2	31,2	26,2	15,6	27,3	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Taux de temps partiel par région (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	15,3	34,4	22,0	20,8	30,4	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	ND ¹	30,6	ND ¹	20,0	23,7	37,7
Bretagne	15,7	33,5	20,4	14,1	28,2	35,1
Centre-Val de Loire	18,1	27,8	ND ¹	16,0	22,1	31,5
Corse	ND ¹	27,9	ND ¹	18,1	21,9	25,7
DOM	ND ¹	21,7	ND ¹	8,4	15,3	21,6
Grand Est	17,0	32,4	ND ¹	20,3	27,3	36,3
Hauts-de-France	13,4	32,0	23,3	12,1	25,0	35,5
Île-de-France	19,0	28,3	26,2	11,2	26,3	26,6
Normandie	13,7	34,2	40,8	17,8	29,4	35,1
Nouvelle-Aquitaine	16,8	33,3	25,8	15,9	27,5	32,2
Occitanie	25,7	34,2	20,7	18,3	29,3	35,3
Pays de la Loire	19,0	35,7	29,0	20,6	31,6	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	16,2	33,9	23,8	13,6	27,2	32,6
Ensemble	17,2	31,2	26,2	15,6	27,3	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.